

Prenez votre horaire en main

Fatigué de courir ? Très souvent, tout ce qu'il faut, c'est un réaménagement judicieux de votre horaire de travail pour retrouver la qualité de vie perdue.



On peut obtenir une promotion ou un poste de responsabilité tout en s'organisant pour avoir une qualité de vie qui réponde à nos attentes.

Avez-vous déjà pensé à négocier votre horaire de travail ? C'est le meilleur moyen de concilier obligations familiales et obligations professionnelles sans pour autant réduire vos heures de travail. Tout est question de répartition et de flexibilité. Mais vous devrez négocier habilement avec votre patron. Voici deux exemples de cadres qui y sont parvenus.

Martine est vice-présidente à l'approvisionnement dans une société multinationale. Elle aime son travail et son employeur, et présente des symptômes de *workaholism*. Elle a néanmoins réussi à convaincre son patron qu'elle avait besoin d'un vendredi de congé toutes les deux semaines (soit un 9/10) pour récupérer et être plus performante. Martine est prête à sacrifier 10 % de son salaire pour profiter d'un vendredi sur deux. Pour l'obtenir, il lui a fallu six mois de négociation avec son supérieur immédiat. La clé de sa négociation : sa crédibilité auprès de son employeur, sa passion pour son travail et son souci de la performance.

Josée est directrice des services financiers dans une grande entreprise canadienne. Fatiguée de s'infliger quotidiennement deux heures de route dans le trafic, elle a failli démissionner pour prendre un poste plus près de chez elle. Quand elle en a discuté avec son patron, il lui a offert de travailler un jour par semaine à la maison et de déplacer ses horaires de travail pour commencer plus tôt et quitter le bureau avant l'heure de pointe. « Que l'on échange nos informations par courriel, par messagerie interne du bureau voisin ou de chez toi, l'important, c'est que nos dossiers progressent ! » lui a-t-il dit. Non seulement Josée a gagné en qualité de vie, mais elle vient de se voir confier un nouveau dossier important. La clé de sa négociation : Josée a bien observé son supérieur et elle sait qu'il n'est pas à cheval sur les principes. Père de jeunes enfants, il aime travailler de la maison à l'occasion pour profiter de sa famille. La relation de confiance qu'ils ont réussi à établir a

permis à Josée de faire du télétravail.

Cela montre qu'on peut obtenir une promotion ou un poste de responsabilité tout en s'organisant pour avoir une qualité de vie qui réponde à nos attentes (du moins, en partie). La connaissance de soi et de son patron et la confiance mutuelle sont essentielles. Si vous voulez essayer, voici les principales étapes à respecter :

Définissez avec précision ce qui vous dérange dans votre horaire. Les heures passées dans la circulation ? Le manque de temps pour vous-même ou pour votre famille ? L'envie de suivre une formation qui n'est pas liée à votre travail ? Le besoin de recul pour travailler à des dossiers de fond qui exigent réflexion et recherche ? Évaluez l'impact d'un réaménagement de votre horaire sur vos collègues, votre patron, vos fournisseurs, vos clients, etc. Cela vous aidera à répondre aux objections que l'on pourrait soulever lors de la négociation.

Vous devez connaître la culture de votre entreprise et évaluer l'ouverture d'esprit de votre supérieur. Il sera votre meilleur allié et, si vous parvenez à le convaincre, il saura à son tour convaincre son patron du bien-fondé de votre demande.

Faites vos calculs. L'aspect financier est toujours important. Une réduction d'horaire se traduit par une réduction de salaire, et certains aménagements pourraient vous priver d'une augmentation ou d'une promotion.

Préparez votre stratégie et passez à l'attaque. Il faut choisir le bon moment et ne pas être trop pressé. De façon générale, ce genre de négociation peut durer de quatre à six mois. Il faut que l'idée fasse son chemin. Trouvez un terrain d'entente et veillez à ce que tout soit confirmé par écrit.

Vous en rêviez depuis six mois et c'est maintenant chose faite. Maintenant, il faudra vous habituer à votre nouvel horaire et à tout ce temps libre ! À ce sujet, je suis tranquille. **AP**

* Présidente de Venatus conseil